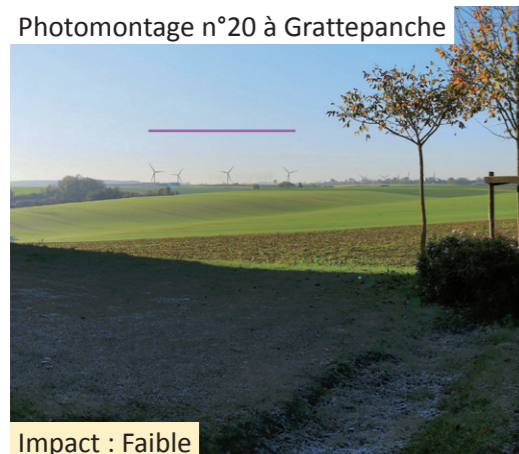


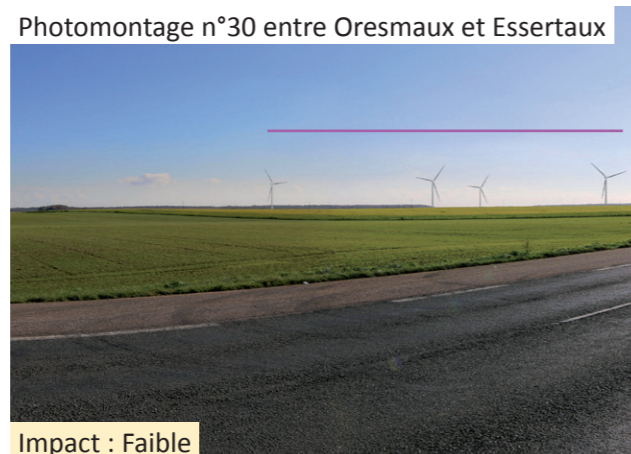
*Retour à un potentiel énergétique viable
à 4 éoliennes*

Photomontage n°20 à Grattepanche

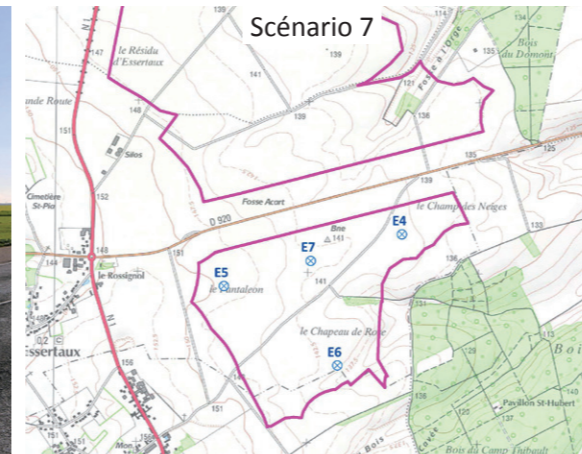


Impact : Faible

Photomontage n°30 entre Oresmaux et Essertaux



Impact : Faible

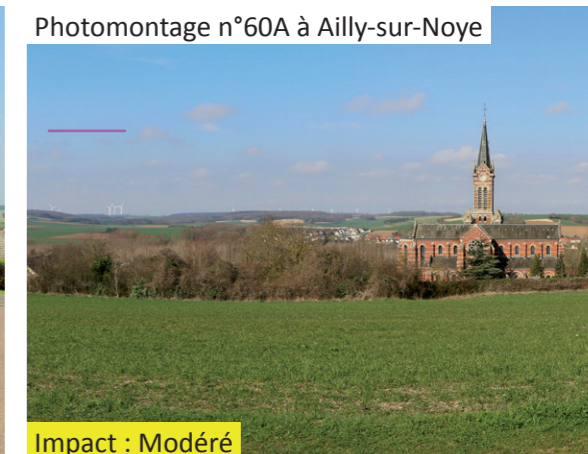


Photomontage n°34 à Ailly-sur-Noye



Impact : Modéré

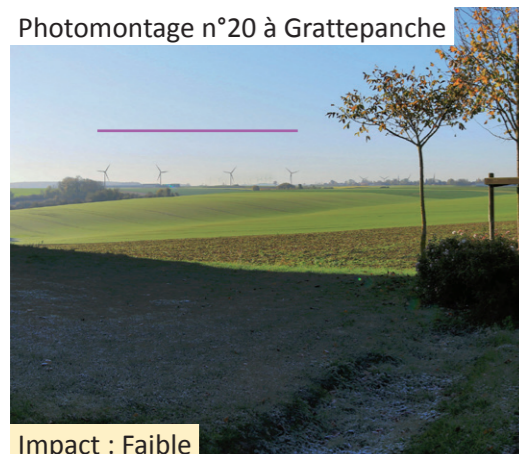
Photomontage n°60A à Ailly-sur-Noye



Impact : Modéré

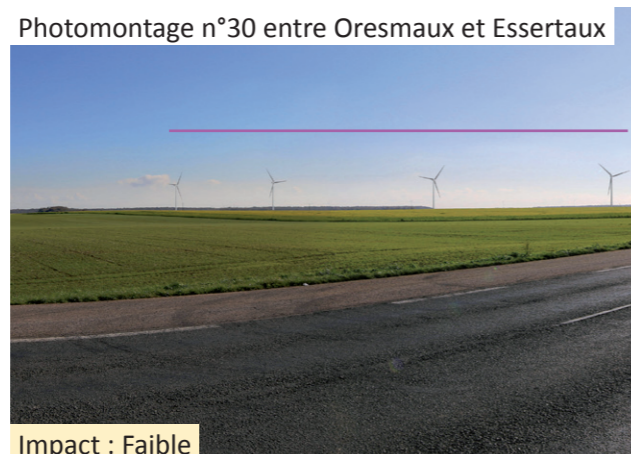
**Evitement d'un effet de diffusion du projet
par suppression de l'éolienne E6, la plus au sud**

Photomontage n°20 à Grattepanche

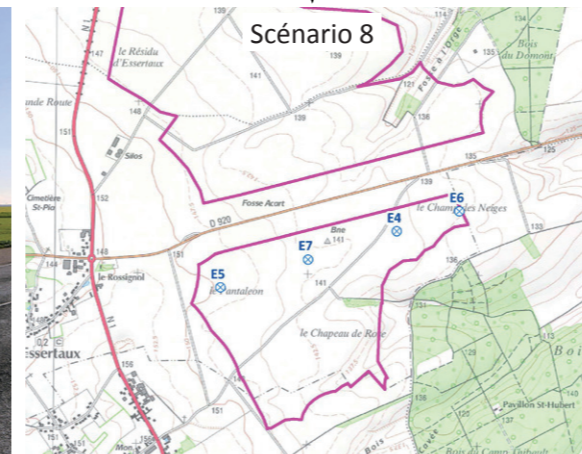


Impact : Faible

Photomontage n°30 entre Oresmaux et Essertaux



Impact : Faible



Photomontage n°34 à Ailly-sur-Noye



Impact : Faible

Photomontage n°60A à Ailly-sur-Noye



Impact : Faible

Cette nouvelle étape permet l'abaissement des impacts des photomontages n°34 et 60A
par la diminution de l'emprise du projet éolien du Camp Thibault
depuis le village belvédère d'Ailly-sur-Noye.

Le scénario 8 réunit les attentes paysagères, patrimoniales et touristiques avec une absence d'impact résiduels modérés.

Bilan comparatif des scénarios 4 à 8 sur 22 photomontages

PM	Localisation	Thème	Objectif du photomontage dans la poursuite du processus d'amélioration continue	Niveau d'impact résiduel du scénario 4	Niveau d'impact résiduel du scénario 5	Niveau d'impact résiduel du scénario 6	Niveau d'impact résiduel du scénario 7	Niveau d'impact résiduel du scénario 8
1	Essertaux, RD920/RD1001 en frange urbaine	Lieu de vie	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
2	Flers-sur-Noye, RD1001/rue d'en Haut	Lieu de vie	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
4	Essertaux, entrée sud et silhouette villageoise	Lieu de vie	Point de vue initialement choisi pour la comparaison des scénarios 1 à 4	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
6	Oresmaux, frange villageoise est, rue des Carolines	Lieu de vie	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
13	l'Hortoy, sortie nord-ouest par la route de Fransures - lieu de vie	Lieu de vie	Point de vue initialement choisi pour la comparaison des scénarios 1 à 4	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
20	Grattepanche, sortie sud	Lieu de vie	Impact modéré résiduel sur le scénario 4	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
21	Saint-Sauflieu, entrée nord par la RD1001	Lieu de vie	Cohérence du projet avec le contexte éolien	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
27	Tilloy-lès-Conty, le long du bois du château - MH	Patrimoine	Cohérence du projet avec le contexte éolien	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
30	RD1001 entre Oresmaux et Essertaux	Paysage	Impact modéré résiduel sur le scénario 4	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
33	Ailly-sur-Noye, pied d'escalier de l'église	Patrimoine	Evaluer la prégnance du projet pour ce village belvédère	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
34	Ailly-sur-Noye centre, rue de Bourgogne/rue de Picardie	Tourisme	Impact modéré résiduel sur le scénario 4	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Faible
35	Rumigny, entrée est du bourg par la RD75, manoir de Tumigny - MH	Patrimoine	Cohérence du projet avec le contexte éolien	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
42	Folleville, sortie ouest, tour (MH) et église UNESCO, GR124	Lieu de vie	Point de vue initialement choisi pour la comparaison des scénarios 1 à 4	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
46	Conty au lieu-dit «Blanche Voie», église MH, AVAP, vallée de la Selle	Paysage	Point de vue initialement choisi pour la comparaison des scénarios 1 à 4	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
49	Belvédère de la tour du château de Folleville - projet de site classé (loi 1930)	Patrimoine	Cohérence du projet avec le contexte éolien	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
53A	Oresmaux, carrefour rue de la place/rue de l'Eglise	Lieu de vie	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
55A	Flers-sur-Noye centre - lieu de vie	Lieu de vie	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
56A	Quesnel, place verte	Lieu de vie	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche, Evolution du contexte éolien avec le parc éolien de Bosquel en instruction	Nul	Nul	Nul	Nul	Nul
60A	Ailly-sur-Noye, rue de Bretagne - lieu de vie, monument non protégé, vallée de la Noye	Lieu de vie	Impact modéré résiduel sur le scénario 4	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Faible
61	Essertaux, intersection RD1001/Grande rue	Lieu de vie	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
62	Essertaux coin sud est de la parcelle n°0016	Lieu de vie	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
63	Flers-sur-Noye en sortie de RD1001	Lieu de vie	Evaluer la prégnance du projet pour ce village proche	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible

Bilan comparatif des scénarios 4 à 8 suivant les critères de l'ancien SRE et des recommandations paysagères

	Recommandations formulées à l'issue de l'état initial	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8
Atlas des paysages de la Somme	Eviter toute implantation à proximité des ruptures de pente et de respecter un recul suffisant évitant tout impact sur les vallées et les vallons	Satisfait	Satisfait	Satisfait	Satisfait	Satisfait
	Eviter les rapports d'échelle disproportionnés avec les éléments de composition paysagère identifiés comme remarquables	Satisfait	Satisfait	Satisfait	Satisfait	Satisfait
SRE de 2012	Respecter la stratégie de développement en structuration du pôle éolien en complétant la ligne d'éoliennes existantes sans créer d'effet barrière	Satisfait (photomontages 13, 21, 27, 35, 42, 46, 49)	Satisfait (photomontages 13, 21, 27, 35, 42, 46, 49)	Satisfait (photomontages 13, 21, 27, 35, 42, 46, 49)	Satisfait (photomontages 13, 21, 27, 35, 42, 46, 49)	Satisfait (photomontages 13, 21, 27, 35, 42, 46, 49)
	Harmoniser la taille des éoliennes avec les parcs éoliens du pôle de structuration du projet	Gabarit de 150 mètres en bout de pale en cohérence avec les parcs voisins Satisfait				
	Harmoniser l'implantation avec les parcs éoliens du pôle de structuration du projet	Satisfait Matrice d'éoliennes harmonieuse avec le parc construit du Quint	Satisfait Matrice d'éoliennes harmonieuse avec le parc construit du Quint	Non satisfait La structure à 3 éoliennes rompt avec les structures linéaires de parcs dominantes du secteur	Non satisfait La structure est déséquilibrée par l'éolienne la plus au sud qui génère un effet de diffusion	Modérément satisfait Il s'agit d'une composition linéaire structurante, motivée par la direction du bois de Berny.
	Justifier la présence d'éoliennes dans la zone favorable sous conditions (belvédère de Folleville)	2 éoliennes sur 6 (E4 et E6). Justifiées Ces deux éoliennes sont justifiées car elle n'ont pas d'incidence d'extension du bouquet du projet sur le photomontage n°42	2 éoliennes sur 4 (E4 et E6). Justifiées Ces deux éoliennes sont justifiées car elle n'ont pas d'incidence d'extension du bouquet du projet sur le photomontage n°42	2 éoliennes sur 3 (E4 et E6). Justifiées Ces deux éoliennes sont justifiées car elle n'ont pas d'incidence d'extension du bouquet du projet sur le photomontage n°42	2 éoliennes sur 4 (E4 et E6). Justifiées Ces deux éoliennes sont justifiées car elle n'ont pas d'incidence d'extension du bouquet du projet sur le photomontage n°42	2 éoliennes sur 4 (E4 et E6). Justifiées Ces deux éoliennes sont justifiées car elle n'ont pas d'incidence d'extension du bouquet du projet sur le photomontage n°42
	Respecter la respiration paysagère entre le pôle éolien 2 (densification) et le pôle 4 de structuration (pôle du projet)	Satisfait	Satisfait	Satisfait	Satisfait	Satisfait
Expertise paysagère	Recommandation 1 : Assurer une cohérence paysagère des lignes de force locales : Prioritairement : souligner le vallon du bois du Domont Secondairement : souligner le Bois de Berny et D920	Satisfait (Vallon du bois du Domont)	Satisfait (Vallon du bois du Domont)	Non satisfait	Satisfait (Bois de Berny)	Satisfait (Bois de Berny)
	Recommandation 2 : Créer une composition géométrique et linéaire du projet	Satisfait	Non satisfait (disposition en bouquet)	Non satisfait	Non Satisfait	Satisfait

L'analyse comparative sur un ensemble de 22 points de vue stratégiques montre que le processus itératif aboutit au compromis paysager, patrimonial et touristique recherché car tous les impacts résiduels sont faibles avec un scénario 8 apportant satisfaction. Sa composition ne suit pas celle qui avait été envisagée de manière dominante dans le schéma d'implantation mais un parti pris paysager secondaire, le soulignement du Bois de Berny et de la RD920. En rupture par rapport au SRE dans la vision en plan avec l'axe de la vallée de la Selle, ce parti pris s'avère cependant être celui de moindre impact sur les photomontages tout en s'appuyant sur des éléments localement marqueurs du paysage. Ce parti pris n'est pas non plus en désaccord avec les parcs existants. C'est le scénario 8 qui permet de garantir «localement» une absence d'impacts résiduels modérés après un processus itératif appliqué avec rigueur.

CHAPITRE 6. ETUDE D'ENCERCLEMENT ET DE SATURATION VISUELLE

La saturation des lieux de vie par l'éolien constitue une limite d'un développement éolien respectueux du cadre de vie. L'enjeu est de protéger les riverains des parcs éoliens vis-à-vis d'une omniprésence des machines autour de leur lieu de vie, d'un développement anarchique et d'une perte de lisibilité de leur paysage du quotidien. Ceci permet d'éviter une perte de points de repères identitaires des habitants et un sentiment négatif d'envahissement de l'espace privatif.

La méthode d'étude s'inspire de la méthode de la DREAL Centre et des amendements spécifiques de la DREAL Hauts de France (espace de plus grande respiration adaptée à la densité éolienne des Hauts de France). Le point de vue est localisé dans le centre des villages, préférentiellement au niveau de places, parkings centraux permettant un dégagement visuel. Deux périmètres sont retenus dans l'étude d'encerclement : un premier allant de 0 à 5 kilomètres et un second de 5 à 10 kilomètres.

Les villages considérés dans l'étude d'encerclement sont ceux à enjeux majeurs pour l'étude. Ce sont généralement les plus proches du projet et pour lesquels le contexte éolien hors projet occupe une grande partie des alentours. L'incidence de la perception du projet est aussi prise en compte pour la pertinence des choix.

7 villages sont étudiés : **Ailly-sur-Noye, Essertaux, Flers-sur-Noye, Fransures, Lawarde-Mauger-l'Hortoy, Oresmaux et Bosquel.**

Cinq calculs importants sont réalisés :

> **La part ajoutée du projet éolien dans la perception des angles horizontaux ;**

> **La part ajoutée du projet en instruction du Bosquel dans la perception des angles horizontaux :** la discussion avec l'inspecteur de la DREAL a mis en lumière la nécessité de comparer spécifiquement le projet du Camp Thibault avec le parc en instruction du Bosquel ;

> **L'Indice des horizons occupés :** cumul des secteurs angulaires occupés par des éoliennes dans le disque de 0 à 5 kilomètres et dans le disque de 5 à 10 kilomètres autour du village ;

> **L'indice de densité sur les champs visuels horizontaux occupés :** il est égal au nombre d'éoliennes du périmètre de 5 kilomètres divisé par la somme des angles interceptés (périmètre de 5 kilomètres + périmètre de 10 kilomètres). Dès que cet indice dépasse 0,10 on peut considérer un potentiel de saturation visuelle pour le village considéré. Il conviendra toutefois de modérer cette saturation avec la réalité des masques ou des filtres en présence ;

> **Le plus grand angle sans éoliennes :** cet angle horizontal permet d'apprécier la qualité de la respiration paysagère.

Le minimum requis est de 90°. Cette valeur moindre que la DREAL Centre a été arrêtée le 18 octobre 2019 par la DREAL des Hauts-de-France pour s'adapter au contexte éolien de la région.

Ces 3 derniers indices sont déterminants pour statuer sur l'état de saturation visuelle théorique. Dès que 2 de ces 3 indices sont atteints, la saturation visuelle théorique est atteinte.

Limites de la méthode : la vue panoramique considérée à 360° est fictive car raisonnée en plan. L'oeil humain perçoit selon un angle de vision horizontal de 50°. En ne tenant pas compte des masques ou des filtres visuels (bâti, relief, arbres, haies), cette méthode maximise les impacts. Elle permet de dégager toutefois une tendance générale qu'il convient de confronter à l'analyse de terrain. **A cette fin, chaque fois que la méthode aboutit à une conclusion de saturation théorique pour un village donné, un photomontage 360° est réalisé dans l'étude pour confronter la vision théorique à celle du terrain. Les photomontages sont présentés en 3 fois 120° pour éviter les déformations angulaires.**

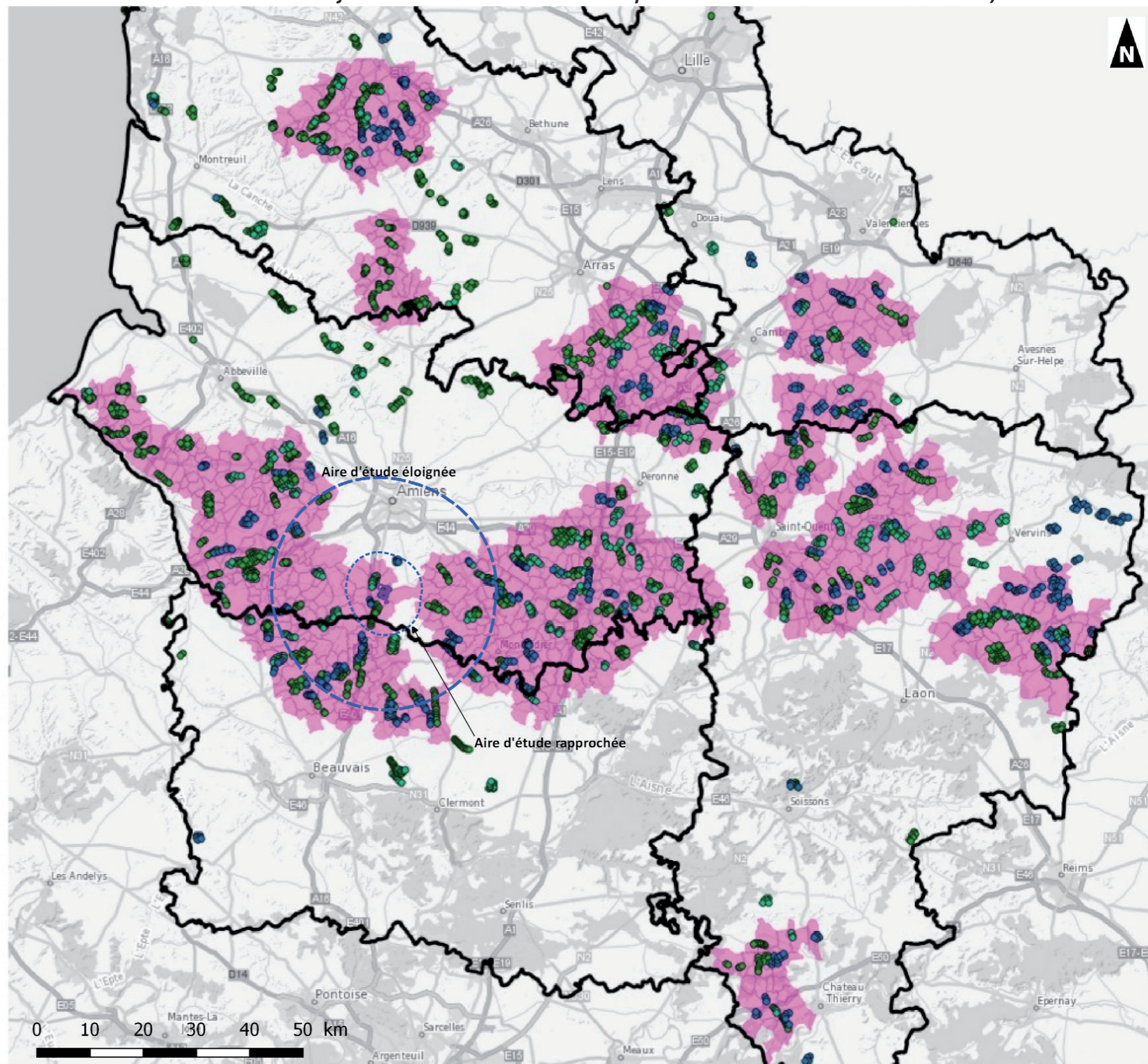
Grands secteurs sensibles à la saturation

(Mise en relief de la zone d'étude dans les secteurs à enjeux de saturation visuelle définis par la DREAL en date du 18 octobre 2019)

En fonction de la densité d'éoliennes construites et accordées mais aussi de celles en instruction les communes sensibles au risque de saturation visuelle ont été identifiées sur la région.

Le projet éolien du Camp Thibault est au coeur de la zone à enjeux définie par la DREAL des Hauts de France. L'étude d'encerclement et de saturation visuelle fictive est donc appliquée sur les communes proches.

En second lieu, chaque commune en état de saturation visuelle théorique doit faire l'objet d'une vérification par photomontage en 360°.



*En vert éoliennes construites
ou accordées
en bleu éoliennes
en instruction*



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

6.1 AILLY-SUR-NOYE

■ FORME URBAINE/FONCTIONNEMENT URBAIN



Carte d'Etat-Major de 1900

Carte IGN

Le village en 1900 a une forme urbaine en noyau. Il fait face au hameau de Jumel, à l'ouest de la Noye. Doté d'une gare et relativement proche d'Amiens, le village connaît une dynamique pavillonnaire forte. Les quartiers récents gagnent le haut du coteau à l'est.

■ ETUDE CARTOGRAPHIQUE

La part ajoutée d'angle du projet éolien du Camp Thibault a lieu dans le secteur compris dans la distance de 5 à 10 kilomètres autour du village. Cette aire est beaucoup moins sensible que l'aire de 0 à 5 kilomètres autour du village. Avec deux valeurs atteintes, la commune est en état de saturation visuelle théorique. Toutefois, les valeurs seuil ne sont que légèrement dépassées.

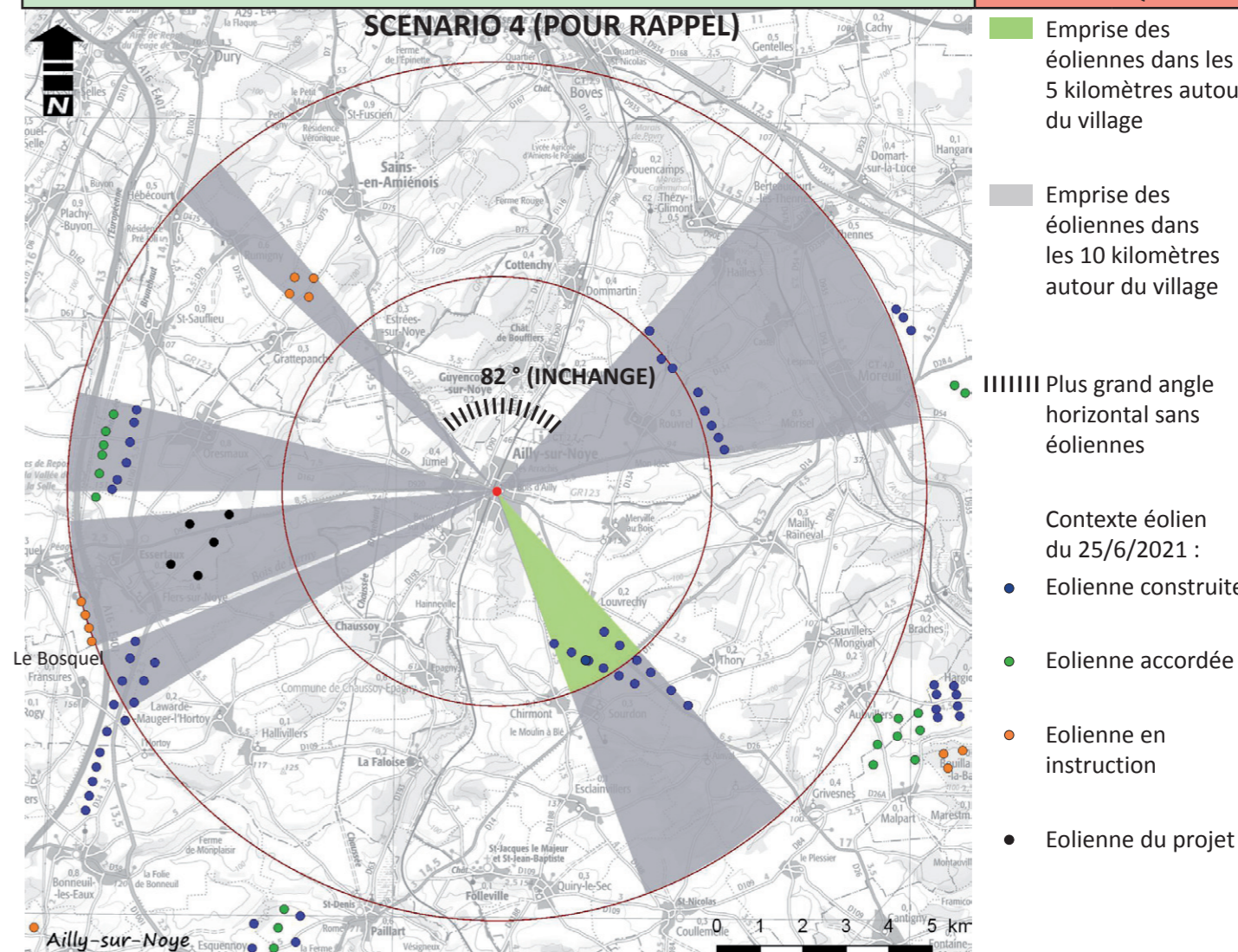
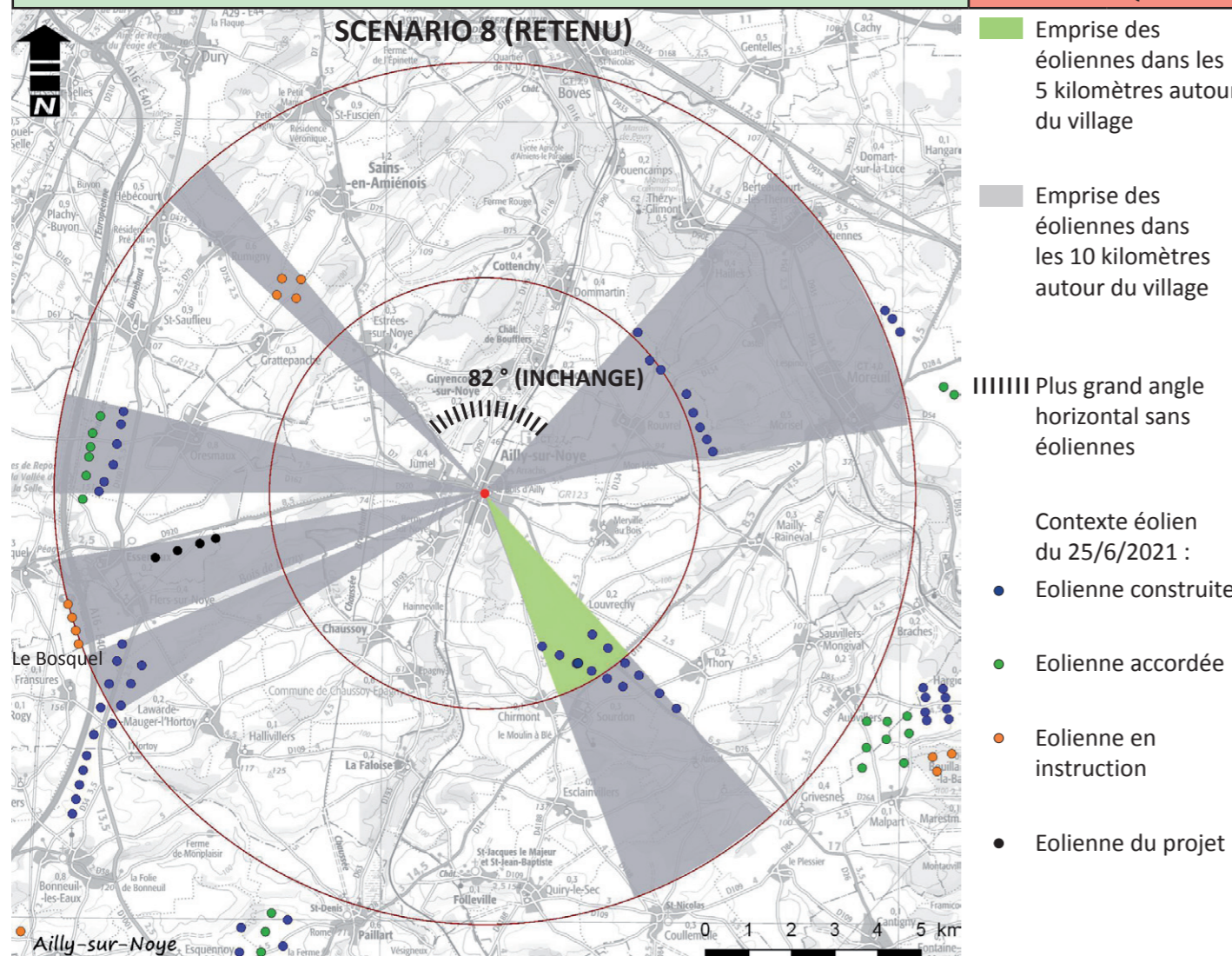
■ COMPARAISON DE L'ESPACE DE PLUS GRANDE RESPIRATION AVANT ET APRES SCENARIO RETENU

L'espace de plus grande respiration est inchangé dans la situation avant et après projet retenu. Il reste de 82° dans la direction nord. Cette valeur se situe en dessous de la valeur seuil de 90°.



Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans les 5 km		
Sans le projet	22°	
Angle ajouté par le projet	0°	
Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans le disque de 5 à 10 km		
Sans le projet	97°	
Angle ajouté par le projet du Camp Thibault	3°	
Angle ajouté par le projet en instruction de Bosquel	6°	
Nombre d'éoliennes de 0 à 5 km	6	
		Seuil atteint
Indice des horizons occupés = cumul des secteurs angulaires occupés par des éoliennes (valeur seuil > 120°)	122°	X
Indice de densité = nbre d'éoliennes (5 km) / indices des horizons occupés (valeur seuil > 0,10)	0,05	
Indice de plus grande respiration = cône angulaire sans éoliennes (seuil < 90°)	82°	X
CONCLUSION (à partir de deux indices atteints -> saturation théorique)	SATURATION THEORIQUE	

Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans les 5 km		
Sans le projet	22°	
Angle ajouté par le projet	0°	
Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans le disque de 5 à 10 km		
Sans le projet	92°	
Angle ajouté par le projet du Camp Thibault	13°	
Angle ajouté par le projet en instruction de Bosquel	6°	
Nombre d'éoliennes de 0 à 5 km	6	
		Seuil atteint
Indice des horizons occupés = cumul des secteurs angulaires occupés par des éoliennes (valeur seuil > 120°)	127°	X
Indice de densité = nbre d'éoliennes (5 km) / indices des horizons occupés (valeur seuil > 0,10)	0,05	
Indice de plus grande respiration = cône angulaire sans éoliennes (seuil < 90°)	82°	X
CONCLUSION (à partir de deux indices atteints -> saturation théorique)	SATURATION THEORIQUE	



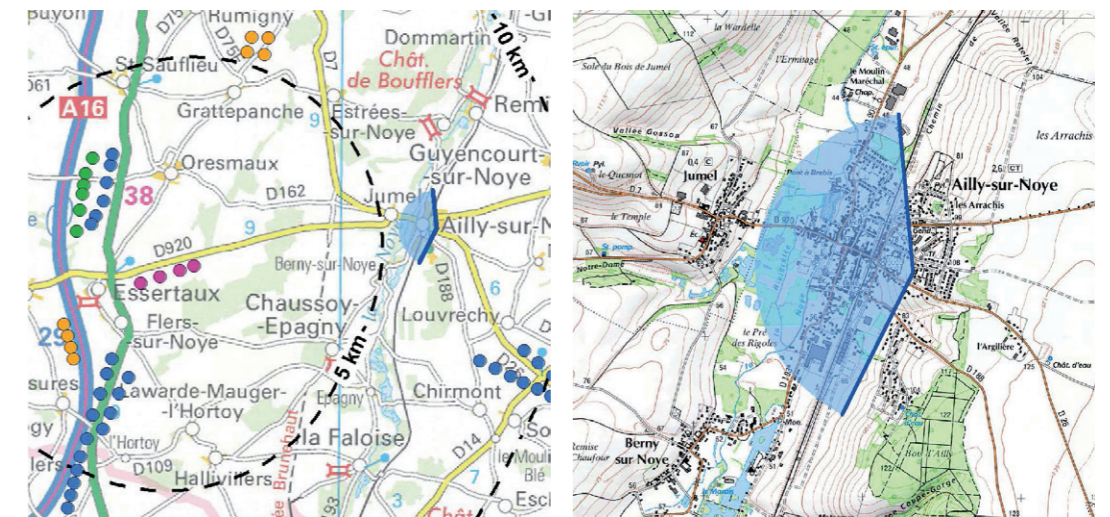
Angle occupé par le projet diminué de 10° par rapport au scénario 4 à l'issue du processus d'amélioration continue.

60A - Ailly-sur-Noye, rue de Bretagne (360°)

L'emprise occupée par le projet éolien du Camp Thibault est très faible. Cela est dû à sa structuration en ligne et aussi à la distance du projet qui se situe au-delà de la zone de prégnance visuelle.

L'angle ajouté par le projet est négligeable dans le cumul éolien de cette vue. L'angle d'occupation horizontale du projet n'impacte pas l'espace de plus grande respiration dont la valeur de 82° (au nord) est inchangée entre la situation avant projet et la situation après projet.

X (Lambert 93) : 654473
Y (Lambert 93) : 6962013
Cap (°) : 281
Angle horizontal (°) : 148
Éolienne la plus proche : E4
Distance à l'éolienne la plus proche (en mètres) : 6518
Date : 21/03/19
Heure : 10:47



ETAT INITIAL



PROJET

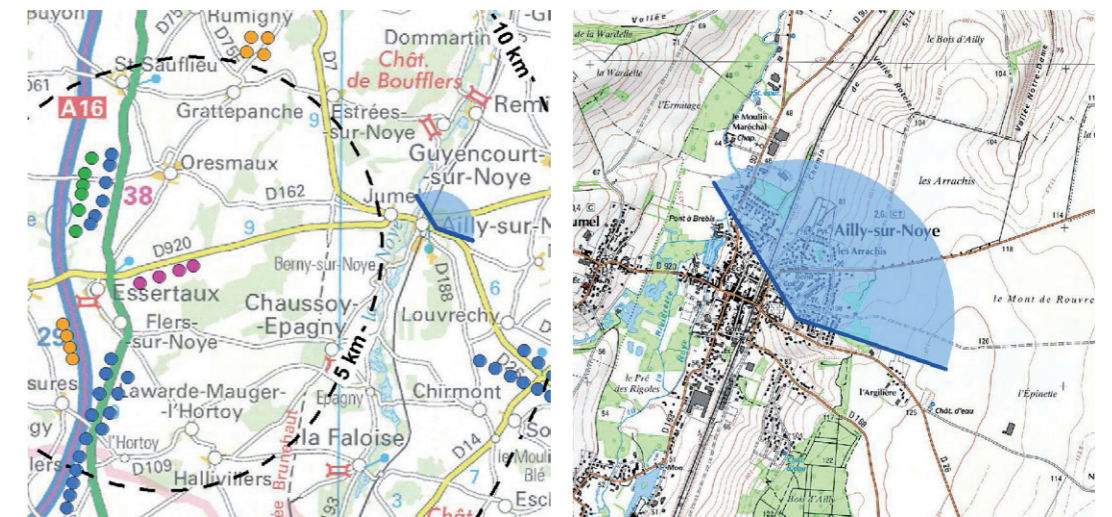


60B - Ailly-sur-Noye, rue de Bretagne (360°)

La vue en direction du nord montre les parcelles hautes loties du bourg. Les volumétries des maisons sont des rez-de-chaussée + 1 étage + combles. Les maisons sont accompagnées d'un jardin en front à rue qui participe à l'agrément de l'espace public.

Le front bâti en point haut ferme les vues.

X (Lambert 93) : 654473
Y (Lambert 93) : 6962013
Cap (°) : 39
Angle horizontal (°) : 140
Éolienne la plus proche : E4
Distance à l'éolienne la plus proche (en mètres) : 6518
Date : 21/03/19
Heure : 10:47



ETAT INITIAL



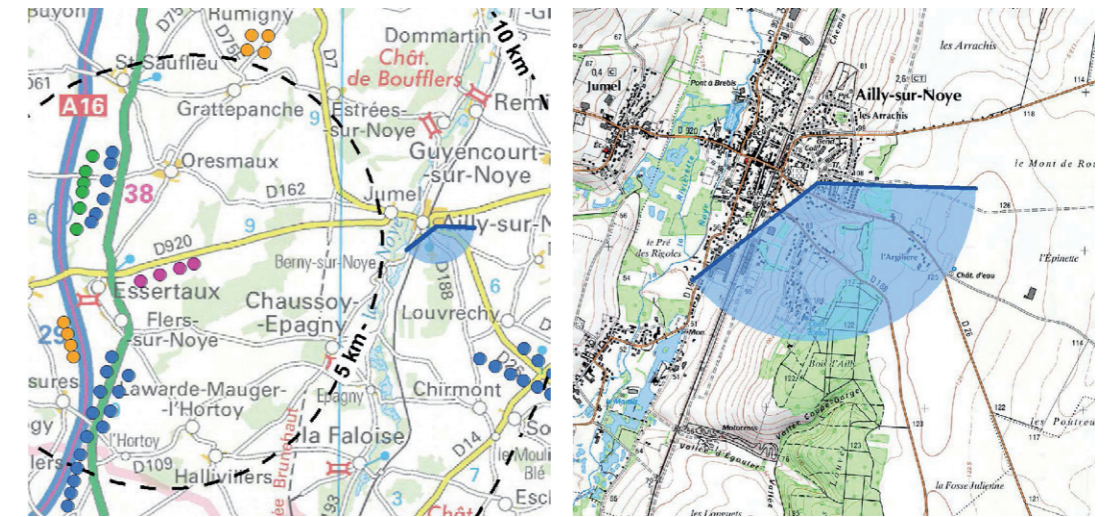
PROJET



60C - Ailly-sur-Noye, rue de Bretagne (360°)

La vue au sud-est est filtrée par les éléments arborés.

X (Lambert 93) : 654473
Y (Lambert 93) : 6962013
Cap (°) : 162
Angle horizontal (°) : 140
Éolienne la plus proche : E4
Distance à l'éolienne
la plus proche (en mètres) : 6518
Date : 21/03/19
Heure : 10:47



ETAT INITIAL



PROJET



6.2 ESSERTAUX

■ FORME URBAINE/FONCTIONNEMENT URBAIN



Carte d'Etat-Major de 1900

Carte IGN

Essertaux est un village domaine, associé à un château. L'allée principale du château fait le lien entre Essertaux et Flers-sur-Noye, village présent au sud d'Essertaux. Les deux villages sont très proches mais pas en conurbation.

■ ÉTUDE CARTOGRAPHIQUE

La part ajoutée du projet éolien du Camp Thibault dans l'aire de 0 à 5 kilomètres autour du village a la plus haute valeur parmi les 5 villages. L'indice de densité est supérieur à 0,20 indiquant une situation possible de saturation visuelle.

Enfin, l'angle de plus grande respiration est supérieur à 60°.

Les deux premières valeurs (part ajoutée du projet, indice de densité supérieur à 0,20) donnent la conclusion d'une situation de saturation visuelle.

■ COMPARAISON DE L'ESPACE DE PLUS GRANDE RESPIRATION AVANT ET APRÈS SCÉNARIO RETENU

Afin de maximiser l'effet du projet éolien, il convient de ne pas prendre en compte le parc en instruction de Grattepanche dans le calcul.

Dans ce cas, l'espace de plus grande respiration avant projet est de 140° et se localise à l'est.

La situation après projet montre un espace de plus grande respiration de 101°, désormais à l'ouest. Le bilan maximisé (sans prise en compte du parc en instruction de Grattepanche) établit une perte de 39° d'espace de plus grande respiration.

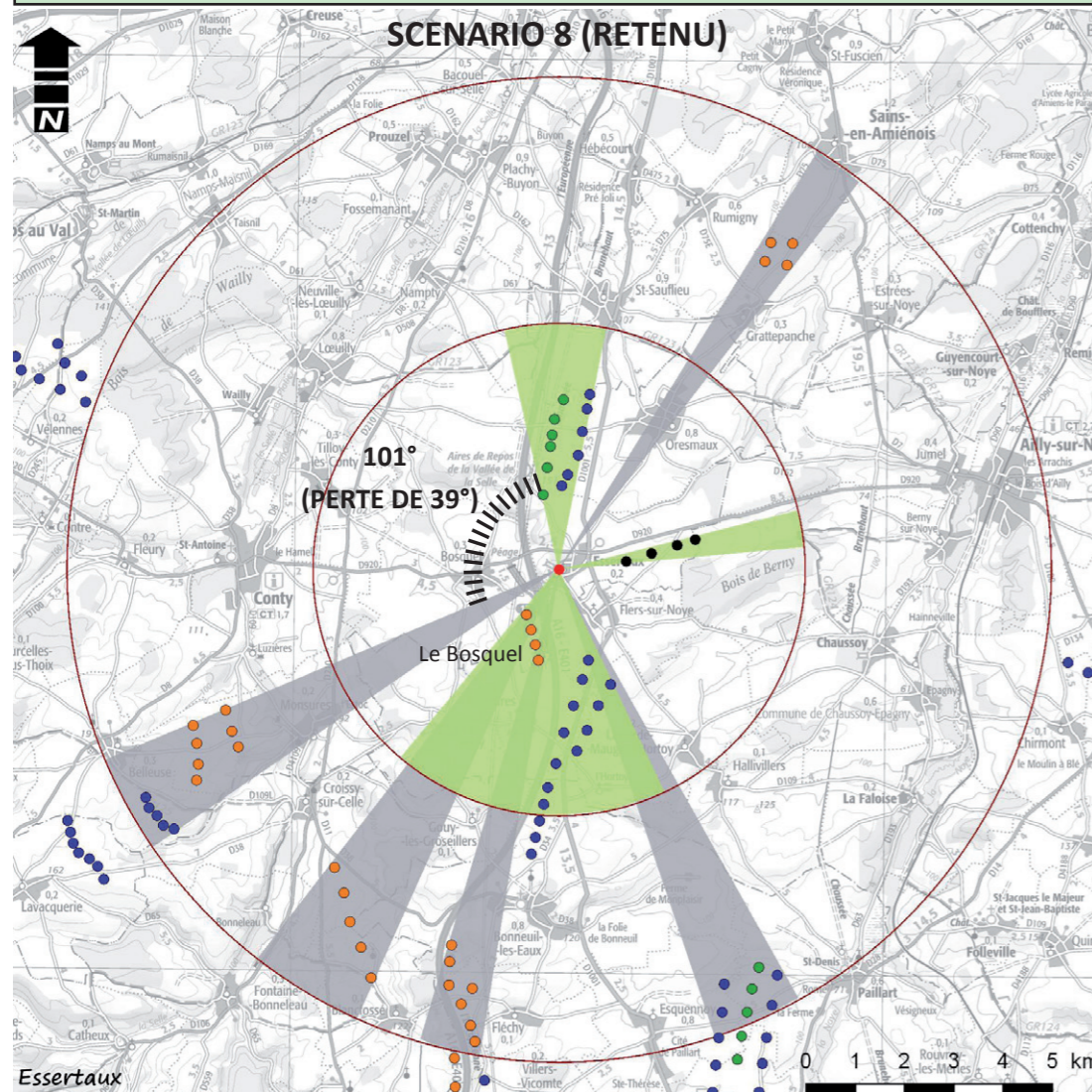
L'indice reste cependant toujours au-dessus de la valeur seuil de 90°.



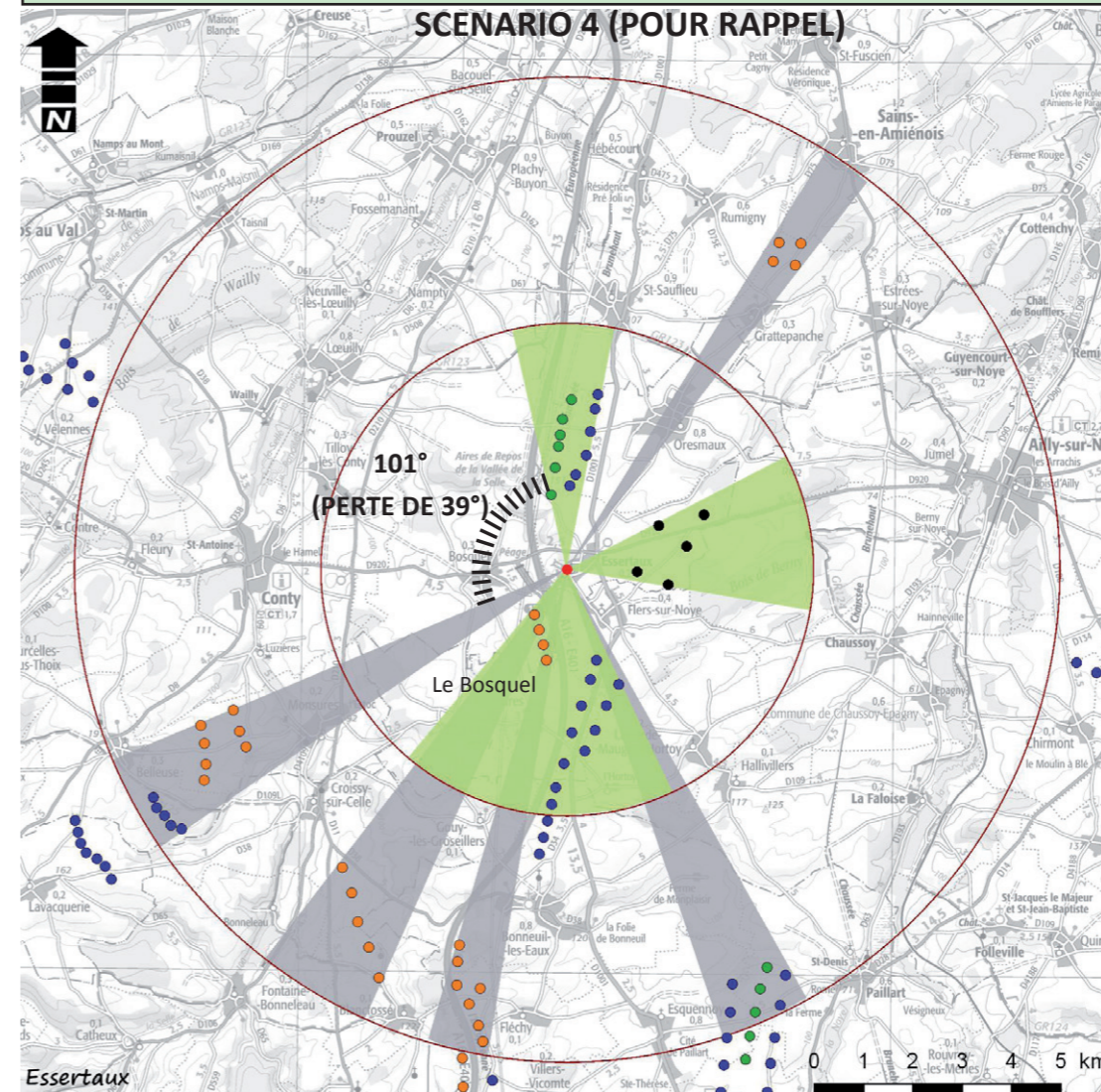
- Ouvertures visuelles ponctuelles sur la RD1001 (objet des photomontages 61 et 62)
- Fermeture par le bosquet limitrophe
- Centralité potentiellement sensible (photomontage 57A)

Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans les 5 km		
Sans le projet	90°	
Angle ajouté par le projet du Camp Thibault	8°	
Angle ajouté par le projet en instruction de Bosquel	25°	
Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans le disque de 5 à 10 km		
Sans le projet	49°	
Angle ajouté par le projet	0°	
Nombre d'éoliennes de 0 à 5 km	31	
		Seuil atteint
Indice des horizons occupés = cumul des secteurs angulaires occupés par des éoliennes (valeur seuil > 120°)	147°	X
Indice de densité = nbre d'éoliennes (5 km) / indices des horizons occupés (valeur seuil > 0,10)	0,21	X
Indice de plus grande respiration = cône angulaire sans éoliennes (seuil < 90°)	101°	
CONCLUSION (à partir de deux indices atteints -> saturation théorique)	SATURATION THEORIQUE	

Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans les 5 km		
Sans le projet	89°	
Angle ajouté par le projet du Camp Thibault	37°	
Angle ajouté par le projet en instruction de Bosquel	25°	
Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans le disque de 5 à 10 km		
Sans le projet	49°	
Angle ajouté par le projet	0°	
Nombre d'éoliennes de 0 à 5 km	32	
		Seuil atteint
Indice des horizons occupés = cumul des secteurs angulaires occupés par des éoliennes (valeur seuil > 120°)	175°	X
Indice de densité = nbre d'éoliennes (5 km) / indices des horizons occupés (valeur seuil > 0,10)	0,18	X
Indice de plus grande respiration = cône angulaire sans éoliennes (seuil < 90°)	101°	
CONCLUSION (à partir de deux indices atteints -> saturation théorique)	SATURATION THEORIQUE	



- Emprise des éoliennes dans les 5 kilomètres autour du village
- Emprise des éoliennes dans les 10 kilomètres autour du village
- Plus grand angle horizontal sans éoliennes
- Contexte éolien du 25/6/2021 :
- Eolienne construite
- Eolienne accordée
- Eolienne en instruction
- Eolienne du projet



- Emprise des éoliennes dans les 5 kilomètres autour du village
- Emprise des éoliennes dans les 10 kilomètres autour du village
- Plus grand angle horizontal sans éoliennes
- Contexte éolien du 25/6/2021 :
- Eolienne construite
- Eolienne accordée
- Eolienne en instruction
- Eolienne du projet

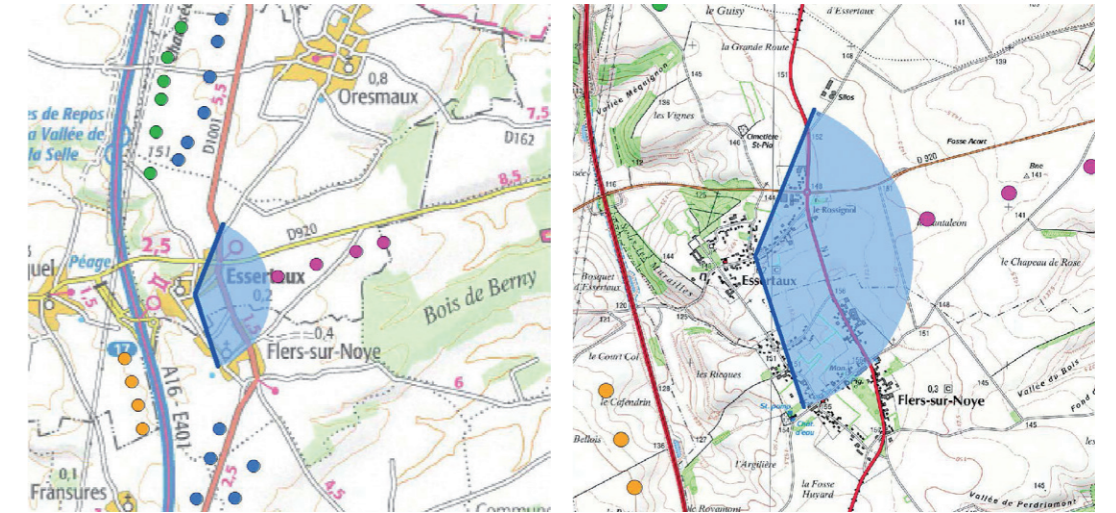
Angle occupé par le projet diminué de 29° par rapport au scénario 4 à l'issue du processus d'amélioration continue.

57A - Essertaux, au n°15 de la Grande rue (360°)

La perte théorique d'espace de plus grande respiration liée au projet ne fait pas basculer cet espace en dessous de la valeur seuil de 90°. Situé à l'ouest, l'espace de plus grande respiration après projet est de 101°.

En dépit d'une proximité du projet éolien, la vue depuis la grande rue ne montre que la visibilité de l'éolienne la plus à l'ouest du projet. Le projet construit en ligne participe donc faiblement à un effet de cumul éolien.

X (Lambert 93) : 645543
Y (Lambert 93) : 6960344
Cap (°) : 92
Angle horizontal (°) : 140
Éolienne la plus proche : E1
Distance à l'éolienne la plus proche (en mètres) : 1112
Date : 21/03/19
Heure : 12:52



ETAT INITIAL



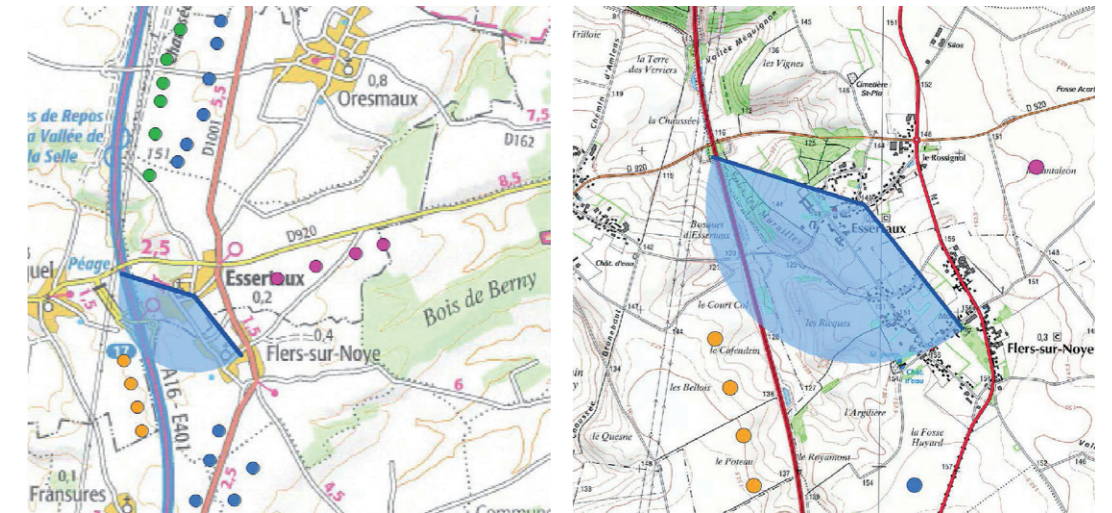
PROJET



57B - Essertaux, au n°15 de la Grande rue (360°)

Le contexte éolien de cette vue se limite au parc en instruction du Bosquel.

X (Lambert 93) : 645543
Y (Lambert 93) : 6960344
Cap (°) : 215
Angle horizontal (°) : 146
Éolienne la plus proche : E1
Distance à l'éolienne
la plus proche (en mètres) : 1112
Date : 21/03/19
Heure : 12:52



ETAT INITIAL



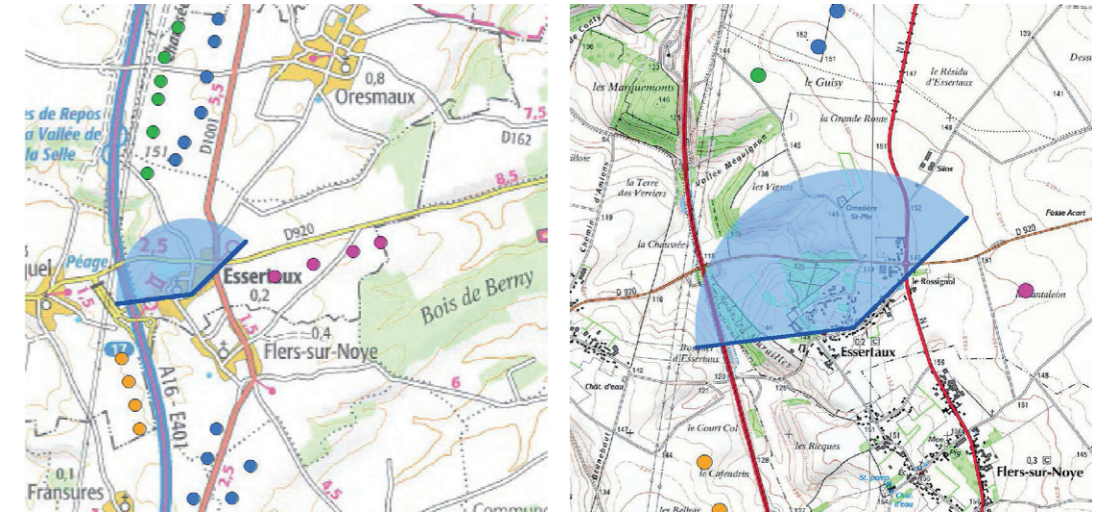
PROJET



57C - Essertaux, au n°15 de la Grande rue (360°)

Même remarque que précédemment.

X (Lambert 93) : 645543
Y (Lambert 93) : 6960344
Cap (°) : 335
Angle horizontal (°) : 143
Éolienne la plus proche : E1
Distance à l'éolienne
la plus proche (en mètres) : 1112
Date : 21/03/19
Heure : 12:52



ETAT INITIAL

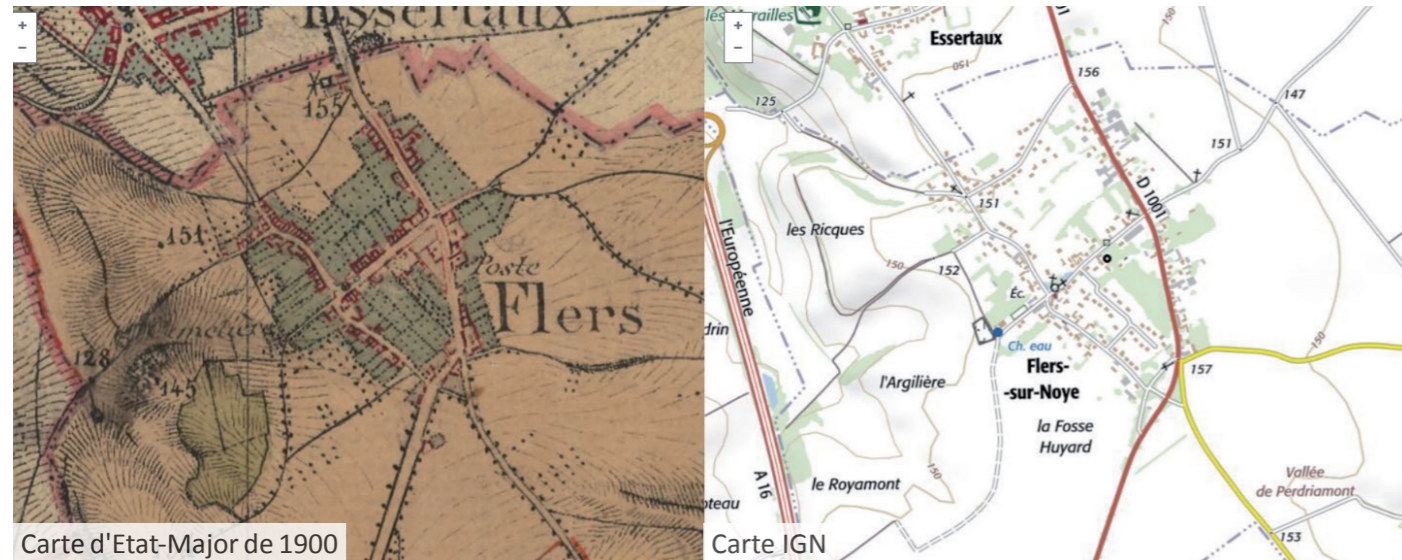


PROJET



6.3 FLERS-SUR-NOYE

■ FORME URBAINE/FONCTIONNEMENT URBAIN



Flers-sur-Noye est historiquement proche d'Essertaux comme en témoigne la carte d'Etat-Major. Le village a une structure en noyau aéré. La frange villageoise est par la D1001 est présente des ouvertures sur le plateau où s'inscrit le projet éolien du Camp Thibault.

■ ÉTUDE CARTOGRAPHIQUE

Les trois indices de référence ont atteints leur seuil. La saturation théorique est donc avérée pour ce village.

■ COMPARAISON DE L'ESPACE DE PLUS GRANDE RESPIRATION AVANT ET APRÈS SCÉNARIO RETENU

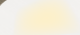


Afin de maximiser l'effet du projet éolien, il convient de ne pas prendre en compte le parc en instruction de Grattepanche dans le calcul.

Dans ce cas, l'espace de plus grande respiration avant projet est de 93° et se localise au nord-ouest.

La situation après projet montre un espace de plus grande respiration de 63° au nord-ouest. Le bilan maximisé (sans prise en compte du parc en instruction de Grattepanche) établit une **perte de 30° d'espace de plus grande respiration**.

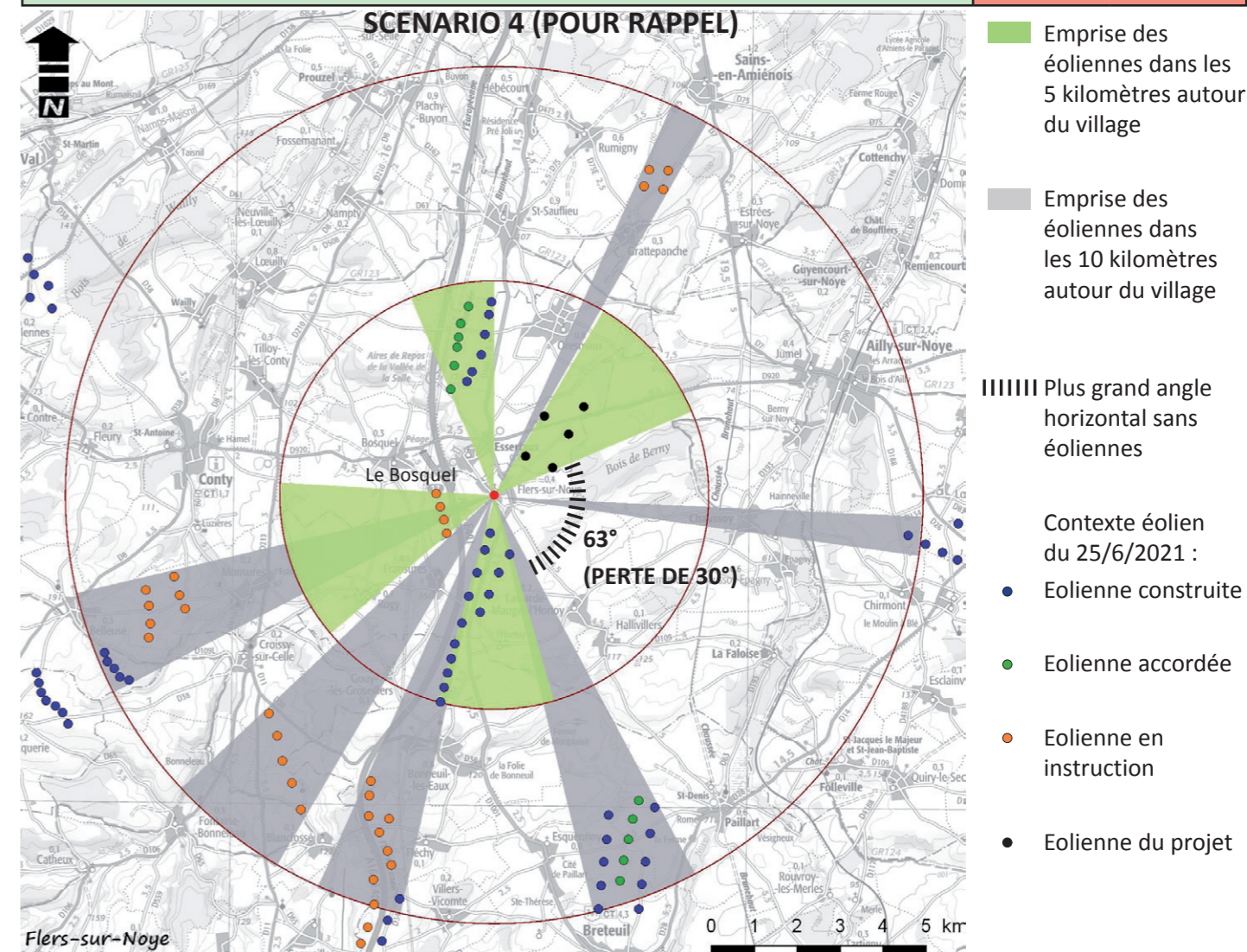
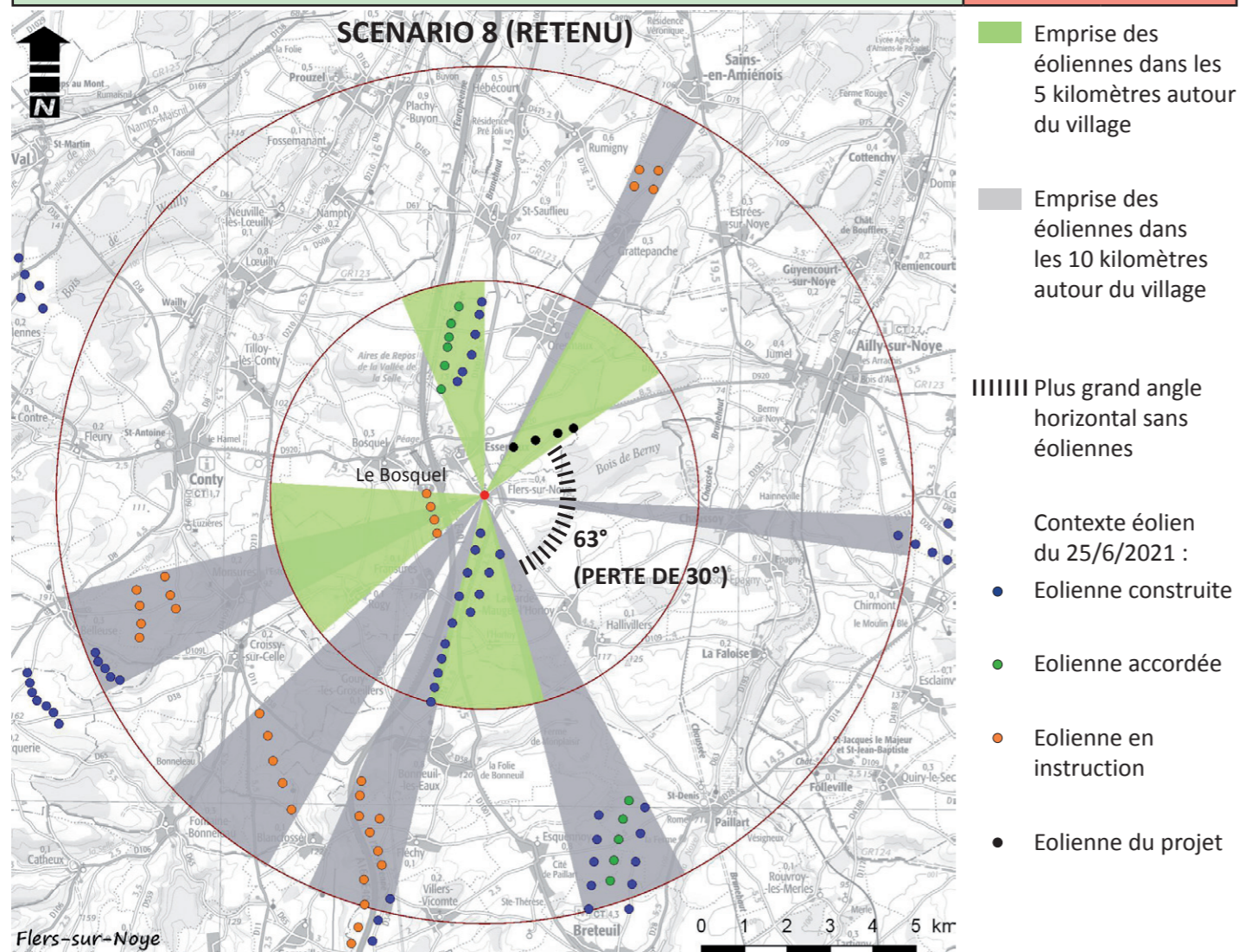
L'indice passe en dessous de la valeur seuil de 90°.



-  Ouverture visuelle ponctuelle sur la RD1001
-  Fermeture par le bosquet limitrophe
-  Centralité potentiellement sensible (photomontage 55A)

Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans les 5 km		
Sans le projet	99°	
Angle ajouté par le projet du Camp Thibault	24°	
Angle ajouté par le projet en instruction de Bosquel	41°	
Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans le disque de 5 à 10 km		
Sans le projet	67°	
Angle ajouté par le projet du Camp Thibault	0°	
Nombre d'éoliennes de 0 à 5 km	34	
		Seuil atteint
Indice des horizons occupés = cumul des secteurs angulaires occupés par des éoliennes (valeur seuil > 120°)	190°	X
Indice de densité = nbre d'éoliennes (5 km) / indices des horizons occupés (valeur seuil > 0,10)	0,18	X
Indice de plus grande respiration = cône angulaire sans éoliennes (seuil < 90°)	63°	X
CONCLUSION (à partir de deux indices atteints -> saturation théorique)	SATURATION THEORIQUE	

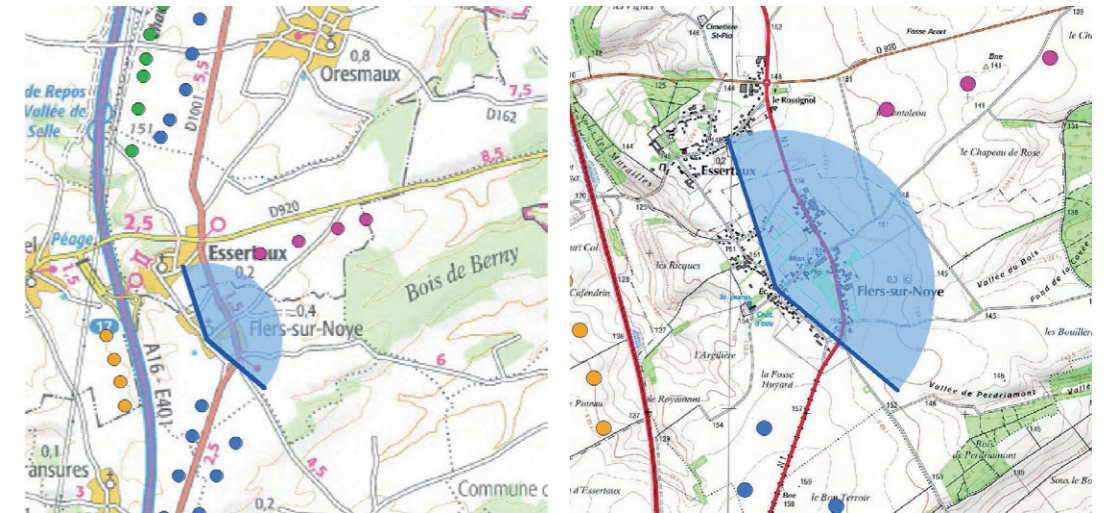
Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans les 5 km		
Sans le projet	97°	
Angle ajouté par le projet du Camp Thibault	36°	
Angle ajouté par le projet en instruction de Bosquel	41°	
Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans le disque de 5 à 10 km		
Sans le projet	67°	
Angle ajouté par le projet du Camp Thibault	0°	
Nombre d'éoliennes de 0 à 5 km	345	
		Seuil atteint
Indice des horizons occupés = cumul des secteurs angulaires occupés par des éoliennes (valeur seuil > 120°)	201°	X
Indice de densité = nbre d'éoliennes (5 km) / indices des horizons occupés (valeur seuil > 0,10)	0,17	X
Indice de plus grande respiration = cône angulaire sans éoliennes (seuil < 90°)	62°	X
CONCLUSION (à partir de deux indices atteints -> saturation théorique)	SATURATION THEORIQUE	



55A - Flers-sur-Noye centre (360°)

Le recul visuel de la mare dans l'espace central du village constitue un cône sensible, au coeur de la ruralité de ce village. Le point de vue n°55A permet d'évaluer dans la centralité le rapport d'échelle du projet par rapport au bâti pavillonnaire, plutôt bas. Le projet éolien apparaît de visibilité faible du fait de son éloignement et des masques bâtis en présence. L'effet de cumul éolien est faible.

X (Lambert 93) : 645936
Y (Lambert 93) : 6959453
Cap (°) : 56
Angle horizontal (°) : 148
Éolienne la plus proche : E1
Distance à l'éolienne la plus proche (en mètres) : 1324
Date : 21/03/19
Heure : 13:21



ETAT INITIAL



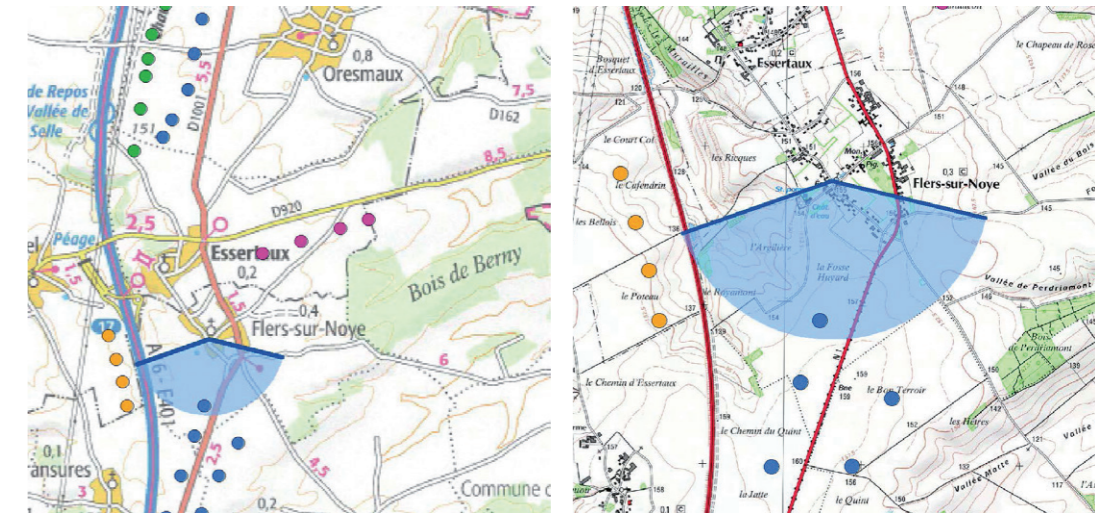
PROJET



55B - Flers-sur-Noye centre (360°)

La vue au sud montre une éolienne construite du parc du Quint. Cette éolienne est non prégnante dans la vue.

X (Lambert 93) : 645936
Y (Lambert 93) : 6959453
Cap (°) : 177
Angle horizontal (°) : 147
Éolienne la plus proche : E1
Distance à l'éolienne
la plus proche (en mètres) : 1324
Date : 21/03/19
Heure : 13:21



ETAT INITIAL



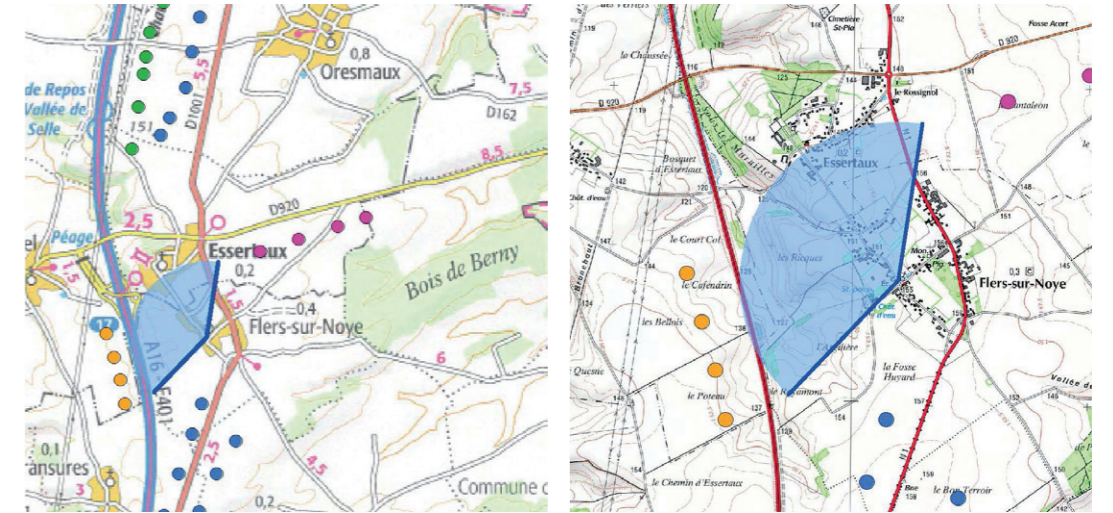
PROJET



55C - Flers-sur-Noye centre (360°)

Les masques arborés et bâtis sont affirmés au nord ouest.

X (Lambert 93) : 645936
Y (Lambert 93) : 6959453
Cap (°) : 297
Angle horizontal (°) : 145
Éolienne la plus proche : E1
Distance à l'éolienne
la plus proche (en mètres) : 1324
Date : 21/03/19
Heure : 13:21



ETAT INITIAL



PROJET



6.4 LAWARDE-MAUGER-L'HORTOY

■ FORME URBAINE/FONCTIONNEMENT URBAIN



Carte d'Etat-Major de 1900

Carte IGN

Le village se structure en noyau. La trame viaire est singulière, sous forme de 3 lignes parallèles orientées du sud-est au nord-ouest le village est sur un éperon de relief.

■ ETUDE CARTOGRAPHIQUE

Tout comme le village précédent, l'étude en plan montre un état de saturation visuelle théorique. En effet, les trois indices ont atteint leur valeur seuil.

■ COMPARAISON DE L'ESPACE DE PLUS GRANDE RESPIRATION AVANT ET APRÈS SCÉNARIO RETENU

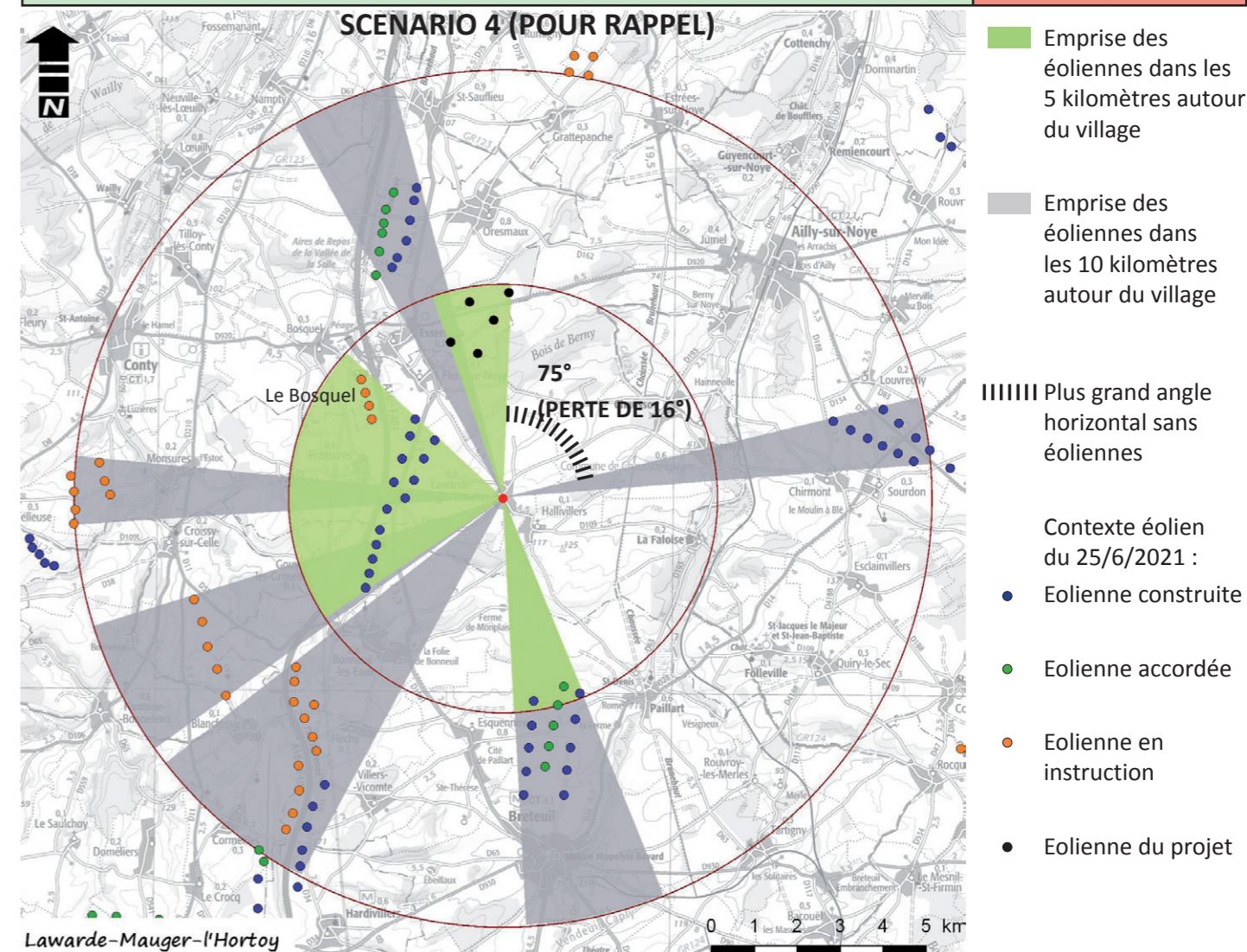
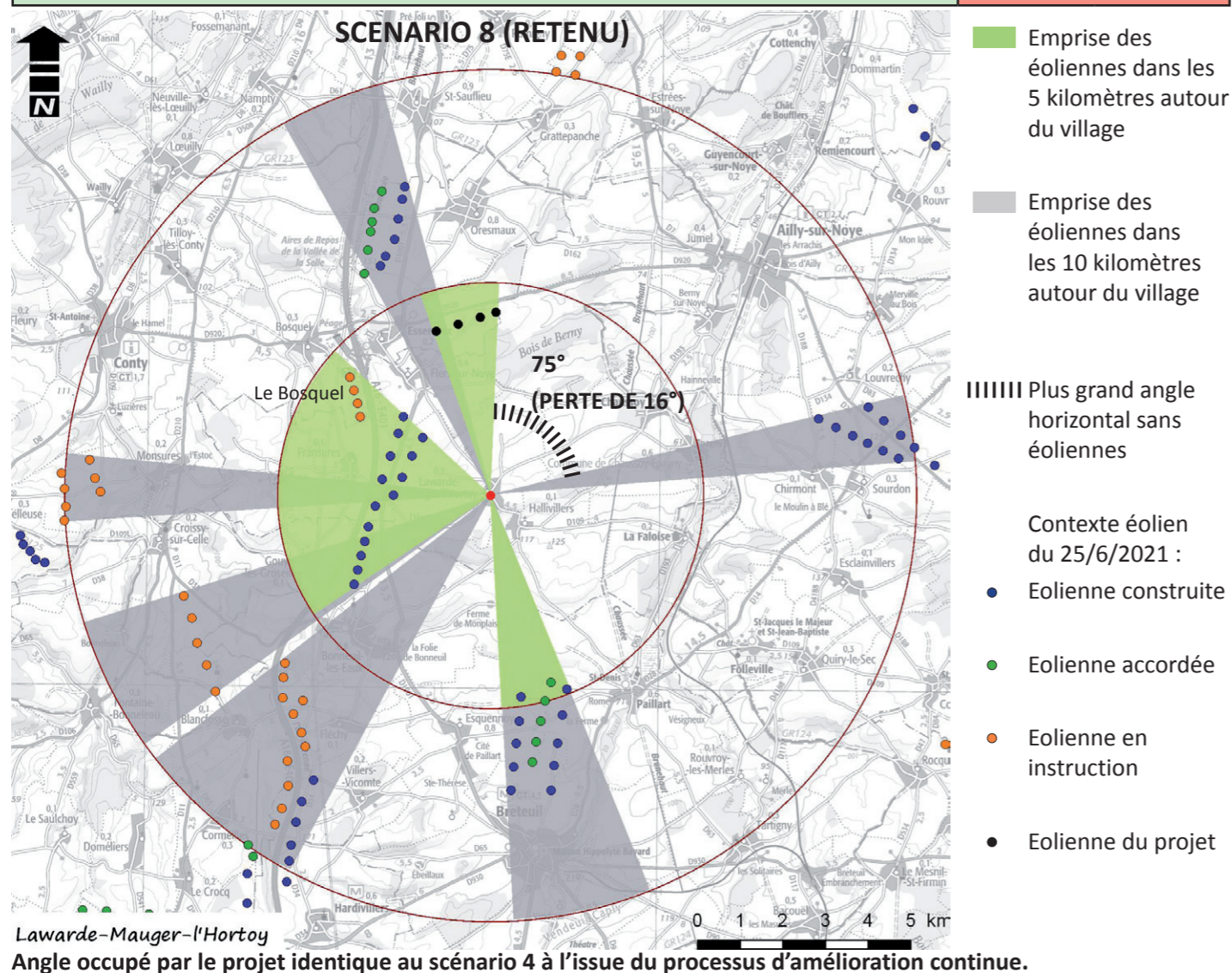
Dans la situation avant projet, l'espace de plus grande respiration était de 91° et se localisait au nord-est. La situation après projet montre un **espace de plus grande respiration de 75°** au nord-ouest, soit **une diminution théorique de 16°**. Cette diminution fait passer l'indice en dessous de la valeur seuil.



- Fermeture visuelle par le bosquet ou le bâti
- Centralité potentiellement sensible (photomontage 59A)

Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans les 5 km		
Sans le projet	97°	
Angle ajouté par le projet du Camp Thibault	21°	
Angle ajouté par le projet en instruction du Bosquel	11°	
Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans le disque de 5 à 10 km		
Sans le projet	67°	
Angle ajouté par le projet	0°	
Nombre d'éoliennes de 0 à 5 km	25	
		Seuil atteint
Indice des horizons occupés = cumul des secteurs angulaires occupés par des éoliennes (valeur seuil > 120°)	185°	X
Indice de densité = nbre d'éoliennes (5 km) / indices des horizons occupés (valeur seuil > 0,10)	0,14	X
Indice de plus grande respiration = cône angulaire sans éoliennes (seuil < 90°)	75°	X
CONCLUSION (à partir de deux indices atteints -> saturation théorique)	SATURATION THEORIQUE	

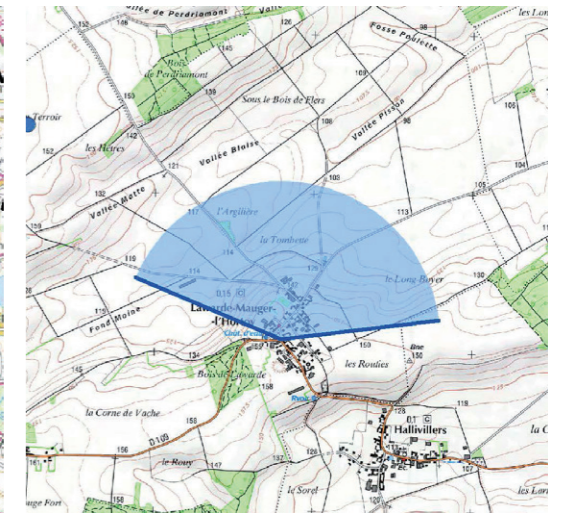
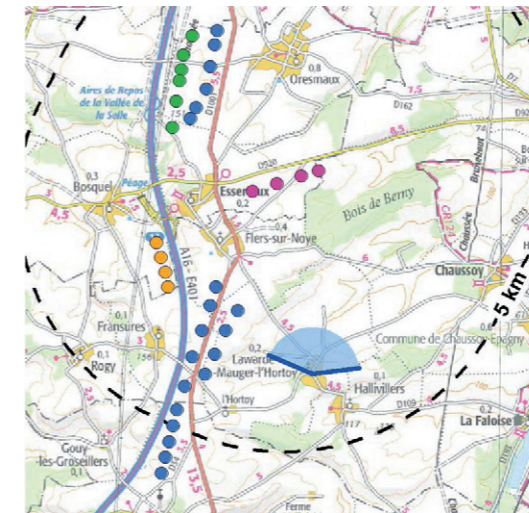
Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans les 5 km		
Sans le projet	97°	
Angle ajouté par le projet du Camp Thibault	21°	
Angle ajouté par le projet en instruction du Bosquel	11°	
Somme des secteurs angulaires avec une présence d'éoliennes dans le disque de 5 à 10 km		
Sans le projet	67°	
Angle ajouté par le projet	0°	
Nombre d'éoliennes de 0 à 5 km	26	
		Seuil atteint
Indice des horizons occupés = cumul des secteurs angulaires occupés par des éoliennes (valeur seuil > 120°)	185°	X
Indice de densité = nbre d'éoliennes (5 km) / indices des horizons occupés (valeur seuil > 0,10)	0,14	X
Indice de plus grande respiration = cône angulaire sans éoliennes (seuil < 90°)	72°	X
CONCLUSION (à partir de deux indices atteints -> saturation théorique)	SATURATION THEORIQUE	



59A - Lawarde-Mauger-l'Hortoy, place centrale (360°)

Le projet éolien du Camp Thibault n'est pas visible compte tenu des masques bâtis. L'impact est nul.

X (Lambert 93) : 647914
Y (Lambert 93) : 6956729
Cap (°) : 8
Angle horizontal (°) : 150
Éolienne la plus proche : E1
Distance à l'éolienne
la plus proche (en mètres) : 4059
Date : 21/03/19
Heure : 13:52



ETAT INITIAL



PROJET



Vue en filaire destinée à localiser le projet derrière les masques